



de  
FONTVIEILLE  
aux

ALPINES



Bulletin d'info Février 2005

Association de Sauvegarde des Sites et de l'Environnement de Fontvieille agréée par le Ministère de l'Environnement

## MEMOIRE DE PIERRES.....

En matière de préservation du patrimoine bâti villageois, la présente municipalité a commencé par remplacer au Planet, le cœur du village au XVIIIème siècle, les anciennes constructions par des places de parking, des réverbères à trois luminaires, et une fontaine phosphorescente.

Car ce qui intéresse notre municipalité, c'est manifestement la période de grandeur du village, le laps de temps finalement assez court (1850 - 1914) pendant lequel, à la faveur des constructions du second Empire et de la IIIème République, l'argent a coulé à flots dans le bourg industriel dévoué à l'extraction de la pierre qu'était Fontvieille. Après la première guerre mondiale, la raréfaction des commandes et des veines de bonne pierre, jointe aux impératifs de la mécanisation, a eu raison de cette prospérité. Les maires qui se sont succédés avant 1914 à la tête de Fontvieille ont tous eu à cœur de démontrer la grandeur du village dans des édifices que ne pouvaient pas se payer les autres communes : notre lavoir est un des plus grands de Provence, et le marché couvert qu'étaient les anciennes Halles, faites en

grand, à grand renfort de bonnes pierres de taille, se devait d'impressionner les visiteurs depuis le carrefour.

Mais ces Halles ont toujours été nettement surdimensionnées par rapport aux besoins du village, à ce point surdimensionnées qu'après la seconde guerre mondiale, alors que le temps de la prospérité était depuis longtemps passé, on avait été obligé de barrer leur accès par des palissades de chantier - pour interdire qu'on s'en serve de toilettes publiques.

La salle des fêtes qu'avait inaugurée Henri Bellon en réutilisant les anciennes Halles était bien différente : de ce qui n'était que la coquille vide et presque obscène de la prospérité passée, on faisait un lieu de vie pour tous les fontvieillois. Tout Fontvieille avait des souvenirs là, de carnivals d'enfants, de goûters du troisième âge, d'expositions de peinture, de banquets d'associations, de galettes des rois, de bals du 14 Juillet. C'est tout Fontvieille qui a eu mal au cœur en ce mois de Janvier 2005 en voyant détruire ce bâtiment plusieurs fois rénové, que ne remplace pas une salle polyvalente



lente trop grande et trop excentrée pour jouer un vrai rôle dans l'animation du village.

Quant à ces nouvelles Halles, c'est pour faire quoi, pour répondre à quel besoin ? L'inquiétant est qu'on n'ait toujours pas la moindre réponse claire. Car de marché couvert il ne saurait être question, les réglementations imposant désormais une réfrigération fournie par des groupes électrogènes qui ne pourront accéder aux Halles, ou par un lourd équipement électrique qui ne semble pas avoir été prévu. Alors les hypothèses vont bon train, certains allant même jusqu'à affirmer que cet espace public serait tout simplement concédé aux cafetiers environnants...

Ce qui est encore plus inquiétant, ce sont les mauvais dessins diffusés dans les bulletins municipaux sur l'aménagement de l'ensemble formé par la salle des fêtes et la place Fernand Arnaud. Ce qu'avaient en commun en effet les anciennes Halles et le lavoir, c'était l'extrême sobriété de leur décoration, incontournable dans un village dont la pierre se prêtait plus à la taille qu'à la sculpture. Mais la décoration qu'on observe sur ces dessins, pour le coup, évoque plus le style néo-grec qu'on ren-

contre habituellement dans les aménagements urbains des villes nouvelles de la région parisienne.

Détruire le lieu de vie de la mémoire des fontvieillois au nom d'une illusion de la grandeur, c'est déjà dommage, mais habiller le tout d'oripeaux de pacotille pourrait être encore plus dommageable, car priver Fontvieille d'une partie de son authenticité, c'est attenter à son image de marque, y compris touristique.

## DESHERBANTS : ATTENTION DANGER

Il est arrivé à chacun de nous, particuliers ou agriculteurs, sur la simple foi de l'étiquette, d'acheter un désherbant à base de **GLYPHOSATE** (matière active du Round-Up, Paraprop, Glyphocal, Kid, et autres noms commerciaux). Bien mieux, les services techniques municipaux, les services chargés de l'entretien des routes, des voies ferrées, aspergent généreusement ce produit sur les herbes folles, économisant de la main-d'oeuvre, produit présenté comme bio dégradable et respectant l'environnement.

La réalité est toute autre :

- le **glyphosate** est très soluble. Il est donc rapidement emporté par les eaux de ruissellement pour se retrouver dans les rivières, les fleuves et les nappes phréatiques.
- le **glyphosate** est stable. 40 jours après pulvérisation, 50% du produit est

encore présent sur le sol.

- le **glyphosate** une fois fixé est transformé en acide amino-méthyl-phosphonique, lui-même toxique et encore plus stable que le **glyphosate**.
- Le **glyphosate** est vendu avec des surfactants (pour faciliter sa mise en oeuvre) tels le P.O.E.A., trois fois plus toxique pour les mammifères que le glyphosate lui-même.
- Le **glyphosate** pourrait avoir des effets négatifs sur l'activité de bactéries favorables à la fertilité des sols, fixatrices de l'azote (source : pesticides le piège se referme)

Présenté comme sans danger en 1969 à sa commercialisation, il est aujourd'hui soupçonné d'être associé au risque de fausse-couches, de naissances prématurées, ainsi qu'au lymphome non hodgkinien, une forme

## BLESSURE !

La Marine Nationale procède actuellement à des coupes de bois le long de sa clôture qu'elle est en train de renforcer. Ces travaux font l'objet d'un magnifique tableau annonçant qu'ils nécessitent 10 emplois pour 10.220 heures de travail, voulant sans doute ainsi témoigner de l'impact économique de sa présence à Fontvieille, même si ces travaux ne sont pas effectués par des entreprises locales.

Les fontvieillois aiment la marine française, mais ils l'aimeraient encore plus si elle ajoutait à ces travaux de sécurité, que chacun comprend, des travaux d'intégration paysagère de sa clôture qui, telle qu'elle est en train de devenir, accentue cette blessure de grillage, de béton et de barbelé au coeur du milieu naturel.

Cela représenterait quelques emplois supplémentaires et chacun y trouverait son compte.

de cancer (source : Planète Bleue). Un jugement de l'Etat de New York a contraint Monsanto, le fabricant de round-up, à modifier sa publicité qualifiée de mensongère.

En 1998, il s'en est consommé 5.200 tonnes en France et 112.000 tonnes dans le monde. Les plus exposés sont évidemment les agriculteurs mais aussi les jardiniers amateurs qui l'utilisent en toute inconscience au jardin ou pour désherber les allées.

En France, particulièrement, le premier consommateur européen et le troisième mondial de pesticides, ses effets s'ajoutent à ceux des 163 autres pesticides utilisés dans l'agriculture et réputés cancérigènes (Agence Internationale de Recherche sur le cancer).

## UN PARC NATUREL REGIONAL UN OUTIL AU SERVICE DE SES HABITANTS ? UNE MACHINE A SUBVENTIONS ?

La création d'un parc naturel régional des Alpilles (PNR) est née de la volonté de tous de préserver les Alpilles d'atteintes irréversibles à ce territoire fragile. Le PNR entre dans une phase active à partir de 2001 où le travail des techniciens, institutionnels et socioprofessionnels conduit à la rédaction d'un document unique, véritable architecture du futur parc: **LA CHARTE**.

Pour certains un document de trop, un concept en plus parmi d'autres, NATURA 2000, La directive PAYSAGE, Le PIDAF, ....pour d'autres l'occasion inespérée de pouvoir peser sur le développement des Alpilles.

Ainsi après trois années de travail le projet de CHARTE dans sa version définitive « sort de terre ». Ce document constitue, après engagement des seize communes signataires, la référence en matière de développement durable dans les Alpilles. Il est le fruit de centaines d'heures de réflexions au sein de commissions.

Avez-vous été conviés à des synthèses, des réunions publiques? Avez-vous été consultés ?

Il ne reste plus qu'à solliciter du conseil régional PACA la création du parc par l'Etat.

Tout est prêt, y compris, le syndicat mixte « CIGALES »

transformé pour l'occasion en syndicat mixte de gestion du parc.

L'A.S.S.E.F a toujours défendu, que ce soit aux travers de ses bulletins ou au cœur des commissions du PNR, l'idée selon laquelle il fallait confier aux populations la part de pouvoir qu'il leur revient.

On est loin des idées généreuses selon lesquelles les habitants seraient représentés en associations.

L'ASSEF a pris ses responsabilités en proposant dans les quelques commissions communales de Fontvieille des projets innovants en matière de représentation de la population. Force est de constater que les élus ont une vision plus qu'étroite de la démocratie ?

### Mais un parc naturel pourquoi faire ?

Un parc naturel régional a pour vocation de protéger, valoriser un territoire rural dont la valeur patrimoniale et paysagère est remarquable. Il doit permettre de mieux prendre en considération un territoire dans sa globalité.

### Quels changements pour les Alpilles ?

Les habitants doivent pouvoir maîtriser l'avenir des Alpilles pour un développement harmonieux de leur cadre de vie. Les décisions en matière d'aménagement du territoire, valorisation et protection du patrimoine, de développement du tissu économique et social doivent s'inscrire dans une cohérence globale adaptée au massif des Alpilles.

### Quelles actions le parc naturel peut-il entreprendre ?

Il doit être le moteur, à l'échelle des Alpilles, d'actions de protection, de valorisation, d'éducation et d'expérimentation.

### Qui finance ?

Le syndicat mixte chargé de la gestion dispose d'un budget qui obéit aux règles des collectivités territoriales. Il est financé par l'Etat (également des programmes européens), le conseil régional, le conseil général et les communes adhérentes (On parle de 2€ par habitant).

**Le futur Parc Naturel Régional des Alpilles pourrait voir le jour en 2006 ?**

## Et le changement climatique !

Rappelez-vous l'été 2003, la canicule s'installait sur la France et définitivement dans nos esprits. Les besoins énergétiques dus à la climatisation s'en trouvèrent multipliés et EDF eut beaucoup de mal à satisfaire la demande.

Les différentes alertes à la pollution, les inondations et tempêtes viennent démontrer que les changements climatiques sont une réalité palpable par chacun d'entre nous.

Mercredi 16 Février 2005 vient d'être officialisé l'entrée en vigueur **du traité de Kyoto**, signé en 1997 et issu du sommet de la Terre de Rio (1992). L'idée, qui réunit 141 pays, dont 30 pays industrialisés—sans les USA, La Chine, et L'inde - consisterait à exiger la réduction des gaz à effet de serre de manière conséquente afin d'inverser la tendance d'ici 2050. Ces gaz qui sont responsables de la modification soudaine des conditions climatiques de notre planète.

L'enjeu est de taille pour tous les pays et tous les gouvernements. La **responsabilité est collective** et il en va de l'avenir de la Terre et de l'Héritage des générations futures.

L'Homme guidé par sa soif de croissance consomme de plus en plus de ressources naturelles et la pollution ne cesse d'augmenter. Les Etats, les institutions locales, les citoyens, chacun doit pouvoir méditer sur son comportement vis-à-vis de l'Environnement. Il n'y a pas de petites économies quand il s'agit de pérenniser nos ressources et de préserver la planète. Les solutions techniques existent et notamment le chauffage solaire, l'installation d'éoliennes, le chauffage au bois, l'utilisation des biocarburants, le recyclage des déchets, la préservation de l'eau, les économies d'énergies sont à la portée de tous. Si ces solutions sont à privilégier, ne faut-il pas regarder du côté d'**une croissance modérée** où l'Homme devient acteur de son destin ?

Pour une commune comme Fontvieille, l'Environnement est resté une préoccupation sans lendemain. Les constructions se succèdent et altèrent paysages et cadre de vie. La lumière se faufile dans tous les quartiers, des fois nécessaire aux habitants mais dans tous les cas loin du souci de l'économie.

Du Boulodrome, dont les fondations ont meurtri des arbres centenaires, au Planet véritable entorse à l'Histoire de notre village, Fontvieille s'illustre par son absence d'Éthique Écologique.

Plus que jamais nous devons modifier nos comportements et rendre nos élus responsables de leurs actes devant le citoyen.

C'est une question essentielle dont la commission extra municipale sur l'Environnement, **si elle existait encore**, aurait pu se saisir !

# L'assemblée générale se tiendra le :

## 4 mars 2005

### A partir de 18h30 à la Maison des Associations

### Un apéritif clôturera cette assemblée

#### *Renouveler votre adhésion*

J'adhère à l'A.S.S.E.F pour l'année 2005

**Prix 10 EUROS**

Mr Mme Melle.....

Adresse.....

*A expédier à : A.S.S.E.F Chemin du paty 13990 Fontvieille*